

Relevé de conclusions :
Bureau CLD – vendredi 10 janvier 2014
Locaux du SYMBORD (Crémieu)

Personnes présentes :

Jeannine Bonino, Bertrand De Germiny, André Mansiaux, Alain Varnet, Yves François, Roger Morney, Jean Claude Peyrieux, Dominique Vallod, Anaïs Rodriguez (Animatrice CLD).

Personnes excusées :

Michel Chinchole, Alain Grande, Pascal N'Kaoua, Jean-Louis Sauvonnet, Catherine Veyron.

Ordre du jour :

1. **Présentation des membres du bureau**
2. **Prise de connaissance de la charte éthique**
3. **Rôle et fonctionnement du CLD**
 - Rappel du rôle du CLD
 - Propositions concernant le fonctionnement
4. **Point sur le CDRA et le futur CDDRA**
5. **Point sur la révision du SCOT**
6. **Questions diverses**
 - Programme LEADER
 - Communication du CLD
 - Date prochaine réunion de bureau

1/ Présentation des membres du bureau

NOMS	Prénoms	Statut	E-mail
CHINCHOLE	Michel		michel.chinchole@gmail.com
GAUTRONNEAU	Yvan	Vice-président	Y.Gautronneau@orange.fr
GRANDE	Alain		directeur.mjc38230@gmail.com
LE CLORENNEC	Sylvie		sylvie.leclorenec@cneap.fr
MANSIAUX	André	Président	andre.mansiaux.cld@gmail.com
N'KAOUA	Pascal	Secrétaire	pascal.nkaoua@berthelet.fr
SAUVONNET	Jean-Louis	Chargé du budget	jl.sauvonnet@orange.fr
VARNET	Alain	Vice-président	jardinser@gmail.com
VEYRON	Catherine		catherine.veyron@aliceadsl.fr
MORNEY	Roger		roger.morney@wanadoo.fr
FRANCOIS	Yves		yvesfrancois@orange.fr
DE GERMINY	Bertrand		bdegerminy@hotmail.com
VALLOD	Dominique		domvallod@gmail.com
PEYRIEUX	Jean Claude		icpeyrieux@wanadoo.fr
BONINO	Jeannine		jeannine.bonino@orange.fr

Chaque membre présent lors de cette réunion s'est présenté rapidement (parcours, intérêt, vie professionnel, thématiques clefs)...etc.

2/ Prise de connaissance de la charte éthique

Rappel :

- ✓ Mise en place en avril 2012
- ✓ Établie à partir de chartes mises en place sur d'autres territoires
- ✓ Peu de contraintes, mais permet de clarifier le positionnement de chacun
- ✓ Proposition de la maintenir en l'état, mais possibilité de l'amender si nécessaire

La charte éthique (cf document joint) définissant les règles morales s'appliquant à chaque membre du CLD a été distribuée afin que chaque membre du nouveau bureau puisse en prendre connaissance. **Chaque membre du bureau peut s'il le souhaite proposer des modifications et ou suggestions lors de la prochaine réunion de bureau.**

3/ Rôle et fonctionnement du CLD

❖ Rappel du rôle du CLD

1. Co-construction du CDRA/ futur CDDRA (Contrat de Développement Durable avec la Région Rhône Alpes).

C'est la région Rhône Alpes qui impose la présence d'un CLD.

Les élus ont le dernier mot sur les décisions.

Le président du CLD participe aux réunions du comité de pilotage (COPIL) CDRA et à la préparation de leur ordre du jour (réunion des « 4 référents »).

2. Révision du SCOT (Schéma de COhérence Territorial).

Il n'y a pas d'obligation de faire participer le CLD à la révision du SCOT, mais il y a sur notre territoire la volonté des élus de l'associer à cette révision.

3. Gestion autonome de certains projets (ex : rapprochement école-entreprise).

4. Autosaisie de projets/actions (ex : groupe mobilité en 2012 et 2013).

❖ Propositions concernant le fonctionnement

- **Calage des réunions de bureau entre la réunion des « 4 référents » et la réunion du COPIL CDRA**

Cela permet au bureau de se positionner avant la réunion du COPIL et cela « conforte » le président du CLD dans ses prises de position le cas échéant.

- **Transmission par le président du CLD aux membres du bureau des décisions importantes prises en réunion de COPIL (par mail sous 1 semaine maximum)**

Cela améliore la réactivité dans le fonctionnement global et la compréhension des enjeux et dossiers.

Ces propositions ont été validées par les membres du bureau.

❖ Points principaux devant être abordés lors de la réunion du COPIL du 13 janvier 2014

Présentation du cabinet ARGOS qui accompagne le COPIL pour la mise en place du futur CDDRA.

- Méthodologie
- Calendrier
- Principales phases d'élaboration du futur CDDRA

4/ Point sur le CDRA et le futur CDDRA

Le CLD est impliqué dans chaque phase : évaluation de l'actuel CDRA et élaboration du futur CDDRA. Pour ce faire, les membres du bureau ont validé d'ores et déjà une dizaine de dates pour 2014 (il y aura certainement quelques ajouts en fonction de la charge de travail inhérente à l'implication du CLD).

Ci-dessous voici phase par phase l'implication du CLD dans la méthodologie et le calendrier prévu par le bureau d'étude et validé en comité de pilotage CDRA du 13 janvier 2014.

Phase 1 : Evaluation du CDRA en cours et diagnostic territorial approfondi

- ✓ **Cadrage méthodologique :**
 - Réunion de COPIL N°1 (13 janvier)
 - Entretien avec les présidents du CLD (Pascal N'Kaoua et André Mansiaux)

Rendu BE : Charte de mission (17 janvier)

- ✓ **Evaluation du CDRA :**
 - **Atelier évaluatif avec le CLD* + réunion de bureau [14/02]**

** Concernant l'atelier évaluatif du 14 février, les membres du bureau ont validé l'ouverture de cet atelier aux membres du présent bureau, aux anciens membres du bureau, aux membres du précédent conseil de gouvernance et aux membres du CLD inscrits dans les groupes de travail thématique.*

- ✓ **Elaboration des recommandations :**
 - ✓ **Atelier participatif (13 janvier)**
 - **Réunion de COPIL N°2 [24/02]**

Restitution de l'évaluation et validation (prise en compte des réactions concernant les recommandations).

- ✓ **Diagnostic sur les enjeux agricoles et forestiers (PSADER): 12/2013 -06/2014**
 - **Restitution à définir (avec présence représentant(s) CLD à confirmer)**

Rendu BE : Rapport d'évaluation (7 mars)

- ✓ **Analyse transversale des dynamiques territoriales (= diagnostic global) :**
 - **Animation réunion CLD sur sa vision actuelle du territoire [3/06]**
 - **Réunion de bureau le 10/06**
 - **Réunion de COPIL N°3 [16/06]**

Restitution et validation du diagnostic.

Rendu BE : Diagnostic Territorial (27 juin)

- **Forum territorial « rendu du diagnostic » [semaine du 23 au 27/06]**

Ouvert aux conseillers communautaires, aux partenaires institutionnels et aux partenaires socioprofessionnels.

Phase 2 : Elaboration du CDDRA (07 à 12/2014)

- ✓ **Du passage du diagnostic à la stratégie (= enjeux territoriaux) :**

- **Réunion de bureau [4/09]**
- **Réunion de COPIL N°4 [8/09]**

Restitution et validation de la charte (Prise en compte des avis et préconisations du CLD).

Rendu BE : Note de synthèse prospective (15 septembre)

- ✓ **Partage des enjeux et hiérarchisation des orientations (PSADER) :**

- ✓ **Définition des orientations stratégiques :**

- **Séminaire stratégique avec le CLD [4/07] CLD au grand complet**
- **Réunion de bureau le 25/09**
- **Réunion de COPIL N°5 + séminaire [29/09]**

Bureau restreint (membres de l'exécutif) du CLD le matin avec les élus.

Rendu BE : Charte de développement durable (3 octobre)

- ✓ **Définition d'un programme d'actions 2015-2021 :**

- **1 séminaire « projet » avec le CLD [7/10] CLD au grand complet**
- **3 séminaires « projet » thématiques avec le COPIL [13/10 et 14/10]**
- **Réunion de bureau le 16/10**
- **Réunion du COPIL N°6 [3/11]**

Validation du pré programme (Prise en compte des remarques du CLD).

- ✓ **Elaboration de la stratégie et des pistes d'actions (PSADER)**

Rendu BE : Pré projet de plan d'actions (7 novembre)

- ✓ **Définition d'une méthode d'évaluation :**

- ✓ **Rédaction du programme d'actions : 11-12/2014**

- **Réunion de bureau le 5/12**
- **Réunion du COPIL N°7 [15/12]**

Validation du programme d'action (Prise en compte des remarques du CLD).

Rendu BE : Plan d'actions (19 décembre)

- **Forum territorial « présentation du programme d'actions » ouvert à tous**

5/ Point sur la révision du SCOT

Suite à des difficultés avec le bureau d'étude, le Conseil Syndical du SYMBORD a décidé, lors de sa réunion du 12 décembre 2013, de résilier le marché d'études. Le diagnostic qui devait être finalisé au 3^{ème} trimestre 2013 va être repris par l'équipe SYMBORD appuyé par l'agence d'urbanisme de Lyon. Il sera accompagné d'un document « enjeux ».

Notons qu'il y a l'abandon de la validation du pré-projet avant les élections municipales.

✓ **Nouveau planning :**

- Présentation diagnostic « à 90% finalisé» et des enjeux à une conférence des maires (autour du 25 février 2014)
- Validation diagnostic « à 90% finalisé» et des enjeux par le Conseil Syndical (fin février environ)
- Les manques « environ 10 % restant » seront complétés dans le diagnostic (commerce, environnement, agriculture) et prévu d'être finalisé en mars.
- Réunion publique, puis **présentation au CLD courant mars 2014**
- **Commentaires et propositions du CLD sur le diagnostic et les enjeux à faire pour mai 2014.**

Des dates de réunions de travail à caler sur avril et mai 2014 devront être fixées lors de la prochaine réunion de bureau. Les contributions du CLD sous forme écrite devront être présentées en Conseil Syndical aux environs des mois de juin/juillet 2014.

Quelques pistes pour piloter le CDDRA et la révision du SCOT

✓ **CDDRA ET SCOT sont deux projets complémentaires**

- Le diagnostic CDDRA s'inspirera du diagnostic SCOT + quelques volets non traités dans le SCOT
- Les actions CDDRA doivent être structurantes pour le fonctionnement du territoire et s'inspirer des priorités du SCOT

✓ **Intérêt à avoir notre « COPIL » pilotant les 2 projets (bureau du CLD ou bureau élargi à d'autres membres du CLD type « conseil de surveillance »)**

✓ **Pas de groupes de travail « tout azimut », mais nécessité de cibler les domaines prioritaires (en fonction du diagnostic SCOT + enjeux)**

✓ **Il faudra identifier et contacter les structures « expertes » pouvant nous apporter un appui (associations spécialisées, groupement d'entreprises/commerçants/artisans, ...)**

Les membres du bureau valident ces orientations.

6/ Questions diverses

❖ **Communication du CLD**

Les membres du bureau valident la réalisation d'une lettre d'information CLD pendant la mise en place du futur CDDRA et la révision du SCOT afin d'informer les citoyens du territoire des enjeux de la création de leur projet de territoire en 2014. Au format numérique, cette lettre sera téléchargeable sur le site internet du SYMBORD et sera envoyée à la base de contact du CLD.

(La maquette de cette lettre d'information est fournie en pièce jointe).

Objectif : Informer la population sur le SCoT et le CDRA/CDDRA. Une vigilance toute particulière sera faite pour ne pas interférer avec la lettre d'information du SYMBORD (qui elle-même est rédigée à destination des élus).

La base de données contacts est à revoir/compléter.

Un comité de lecture doit être mis en place. **André Mansiaux et Dominique Vallod** se sont proposés. Il manque une personne.

❖ **Enquête avis sur le CLD**

Afin de faire évoluer le Conseil Local de Développement, un projet de questionnaire a été préparé afin de recueillir l'avis de tous sur le CLD, son fonctionnement, ses démarches...etc.

Il est demandé à l'ensemble des membres du bureau de formuler avis et remarques sur ce questionnaire pour la prochaine réunion de bureau.

Cette enquête sera mise en place en ligne sur internet.

(Document de travail ci-joint.)

❖ **Un glossaire** reprenant les principales abréviations sera réalisé et envoyé aux membres du bureau du SYMBORD.

❖ **Programme LEADER** : C'est l'équipe technique du SYMBORD qui se charge de prendre en compte ce sujet.

Prochaine réunion de bureau du CLD programmée le **vendredi 14 février 2014 à 18h** dans les locaux de la maison des associations de Crémieu.